BIOT

« Pourquoi je suis passé en rouge? Je ne comprends pas »

Lors de la réunion publique de présentation du Plan de préventions risques inondations, les dents ont grincé, les incompréhensions ont fusé. La concertation sera terminée dans un mois

mbiance tendue, avant-hier Soir, lors de la réumon po-blique de présentation du projet complet du Plan de préventions risques inondations de la commune : carte d'aléas, carte des enjeux zonage réglementaire de ce PPRI, qui datait de 1998, avait été demandée à la suite des terribles inondations du 3 octobre importants dégâts sur Biot. Une ision qui fait suite à de non breux allers-retours entre les services de l'État, la commune, les asons, les riverains (poir en cadró) « C'est la dernière réunion publique avant l'enquête publique nous sommes dans un processus de concertation que le souhaite anaisé et constructif, prévient d'entrés Gwenaëlle Chapuis, la sous-préfète Nice-Montagne. Nous apons pris en compte toutes les remarques et demandes, nous les avons analysées avant de vous présenter ce travail. La grande nouveauté évoluer « Sent vones ont été iden tifiées (voir encadré).

« Nous pouvons encore modifier des tracés... »

Au niveau du règlement des secteurs touchés le 3 octobre, document qui prescrit les règles de construction, la commune est divicée en deux couleurs : roude avec un principe fort d'inconstructibilité » et bleu « avec un princine général de constructibilité sous conditions ». Néanmoins, et c'est la nouveauté annoncée avant-hier soir en zone rouge, la démolitionreconstruction d'un bien est autorisée et il est possible de faire une extension pouvant aller iusou'à 15 m2 pour servir de zone refuge : « Ces zones refuges pourront être cofinancées par les Fonds Bar-







est accueillie avec fatalisme pour ceux qui ne bougent pas, avec sa tisfaction pour ceux qui ont vu leur bien passer de rouge en bleu et colère et incompréhension pour ceux qui subissent l'inverse « Je ne comprends pas, je n'ai pas eu 10 centimètres d'eau dans le jardin et je passe maintenant en rouge?», demande un riverain. us avons fait de nouvelles mo

Dans la salle cette nouvelle carte délisations encore plus précises », répondent les techniciens. Comme lors des précédentes réunions, un dialogue de sourds s'installe entre la salle, où l'émotion est touiours autant vivace, et la tribune. Les premiers demandent

des explications sur les buses de l'autoroute, la raison d'absence de travaux, sur le développem de constructions en amo commune, sur le projet Open Sky... Les seconds rétorquent méthodes de travail, « les travaux, munes, les intercommunalités », on a travaillé plus d'un an et domi sur Onen She . . on travaille sur l'existant », « je veux compren-dre que ce soit inacceptable. » À propos des travaux le directeur du Smiage a annoncé des prochains chantiers comme la destruction du hameau de la Brague. la création de pièges à embacles, l'aménagement du Vallon des Clausonnes.

À plusieurs reprises, la so fète et le directeur de la DDTM recadrent l'assistance, « nous ne sommes pas là dans le cadre d'une campagne électorale, nous sommes là pour parler du PPRI (voit encadré) ».

Dane un moie environ la concertation sera terminée, « nous pou vons encore modifier des tracés si nous estimons que cela est inste puis viendra le temps de l'enquête publique avec un commissais quêteur indépendant qui pourra si prendre pos doléances » puis le PPRI sera arrêté par le préfet. Le dossier n'est pas clos-JEAN-MICHEL POUPART

7 zones pour la ville

Tone 1 en amont de la Brague avec une légère rectification du tracé « mai pas de modification pour les zones proches de l'axe du cours d'eau a ➡ Zone 2. la Noria : d'aléa faible mais passage du vallon en aléa fort hordure de route sont en → Zone 3, quartier du Plan nas de modification « même si certaines propriétés n'ont pas été touchées par la crue du 3 octobre 2015 car elles son protégées par des murs, clôtures ou défense. Or il existe un risque de rupture, ces éléments ouvrages de protection Zone 4. Saint-Pierre : rectification du tracé « et

Tone 5. Vallon des Horts passage d'une zone d'aléas modéré en zone faible - Zone 6 Val de Rôme : suppression de l'aléa sur les maisons les plus éloignées du vallon a mais aléa fort conservé dans les jardins et au niveau des maisons les plus poches du Vallon. » → Zone 7, les Près : pas de modification de l'aléa faible « car les maisons restent

certaines zones passent en

Soirée difficile pour Debras

mière prise de parole, celle de Jean-Philippe Ros pour le Libsec : « Il est maintenant néce saire tous ensemble de réparer les erreurs du passé. Il ne suffit pas d'installer un comptoir citoyen pour bătir le socle d'une vraie démo cratie participative, il faut travailler, Madame le maire, en concertation avec vos associations at tree citewans. Il faut repoir écontar et surtout entendre [...] Malheureusement, les associations ne travaillent plus avec la mu palité, malgré leurs demandes, » Anne Lechaczynski, pour l'ASLIB enchaîne : « C'est nt... inhumain ce qu'on nous fait supporter. le suis désolée de mendre cette réunion en otage mais c'est la seule facon de noes faire entendre Rien n'est fait vien n'est dit. » Guilaine Debras intervient alors : « rappelle que la compétence est passée à la Casa aui a déléaué au Smiase où ie sièse avec Sophie Deschaintres. Il est faux de dire que nous ne faisons rien. Je suis comme nous consternée que ca n'aille pas plus vite. J'ai en face de moi des personnes qui veulent faire des inondations un enieu politicien. » En fin de réunion, le maire est pris à partie par une dame: «Guilaine, on s'est battus pour toi, on a milité pour toi, tu ne fais rien, ce n'est pas possible! » Touchée et ébranlée, Guilaine Debras essaie de rétorquer et d'ex pliquer. En vain. La dame tourne les talons et quitte la salle.

Un long processus d'élaboration

✓ Août 2016 : la DDTM envoie en mairie commune. Guilaine Debras s'insurge « Ce document est inacceptable en l'état avec de ombreuses incohérences et erreurs sans aucune phase de concertation alors que les services de l'Etat s'v étaient engagés ». ✓ 12 septembre 2016 : devant une salle pleine à craquer et dans un climat tendu Serge Castel, directeur de la DDTM présente la carte : « Nous so conscients qu'il y a des erreurs et nous allons les corriger avec votre aide et celle

√ 30 janvier 2017 : retour de Serge Castel

devant les Riots. Une nouvelle carte est présentée. « Nous nous étions engagés à corriger les erreurs manifestes mais le ne se négocie pas », prévient d'entrée le fonctionnaire d'Etat. Face aux

essions, un nouveau délai est accordé ✓ Mai 2017 : le porter à connaissance officiellement promulgué par la DDTM. « On voit qu'il y a beaucoup moins de L'effort d'écoute de la DDTM a été réel », se félicite alors Guilaine Debras ✓ Janvier 2018 : 1rd réunion concertation. la situation est finée